

## Mémo :

**Mairie de GUINGAMP**

02 96 40 64 40

Site internet : [www.ville-guingamp.fr](http://www.ville-guingamp.fr)

**Service des Sports**

02 96 40 64 44

[service.sports@ville-guingamp.fr](mailto:service.sports@ville-guingamp.fr)

**Office Municipal des Sports**

02 96 44 31 70

[oms-guingamp@wanadoo.fr](mailto:oms-guingamp@wanadoo.fr)

**Piscine Intercommunale**

02 96 13 50 01

[piscine@cc-guingamp.com](mailto:piscine@cc-guingamp.com)

## Relations Ville / Associations. Les moments à ne pas oublier.

Téléchargez les informations sur notre site [www.ville-guingamp.fr](http://www.ville-guingamp.fr)

14 Oct

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour les vacances de Toussaint. (uniquement si vous fréquentez les équipements communaux)

9 Déc

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour les vacances de Noël. (uniquement si vous fréquentez les équipements communaux)

14 Déc

Envoi de vos dossiers de demandes de subvention. (ne concerne que les associations sportives)

9 Fév

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour les vacances de Février. (uniquement si vous fréquentez les équipements communaux)

5 Avr

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour les vacances de Pâques. (uniquement si vous fréquentez les équipements communaux)

24 Mai

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour la prochaine rentrée sportive. (uniquement si vous fréquentez les équipements communaux)

14 juin

Envoi de vos demandes d'utilisation d'équipements pour les vacances d'Eté.



***Relations Ville / Associations.***  
**Fiche Mémo**

**Thématique :**

Subventions municipales

**Echéancier :**

- ✓ Retour du dossier complet (avec pièces annexes) fixé au 14 décembre.
- ✓ Janvier, étude des demandes en commission « Sport »
- ✓ Février, étude des propositions en commission « Finances »
- ✓ Mars, vote des subventions au conseil municipal.

**Justification :**

- ✓ Aide au développement des pratiques.

**Documents à fournir :**

- ✓ Dossier envoyé
- ✓ RIB
- ✓ Copie du PV de la dernière Assemblée Générale
- ✓ Compte de résultats et budget prévisionnel

**Infos utiles :**

- ✓ Modalités de retour des demandes.
  - Par envoi direct à la mairie (courrier ou dépôt)
- ✓ La collectivité peut réclamer la justification de la provenance des adhérents déclarés
- ✓ Au titre des statistiques, le nombre d'adhérents à déclarer doit s'effectuer sur la référence n-1 (saison écoulée)

## Relations Ville / Associations.

### A vos AGENDAS 2012 / 2013 !

Téléchargez les informations sur notre site [www.ville-guingamp.fr](http://www.ville-guingamp.fr)



7 et 8  
déc

le TELETHON

9 Juin

" FAITES DU SPORT "

7 Sept

le FORUM DES ASSOCIATIONS